

# États-Unis, France : la pauvreté dans l'abondance



Frédéric  
**FARAH**



Par Frédéric Farah • 19/03/2025 • Société

## La pauvreté dans l'abondance : États-Unis, France, une même dynamique de déclin

Début 2025, le *New York Times* révélait que les États-Unis avaient atteint un bien triste record : au cours du mois de janvier, [plus de 770 000 Américains ont passé la nuit dehors...](#) Alors que l'administration Biden a quitté par la petite porte la Maison-Blanche, c'est [la pauvreté qui s'est rappelée aux Démocrates](#) tant elle est endémique. Et en effet, l'augmentation de l'inflation a jeté une lumière crue sur la misère américaine ; [la défaite électorale des Démocrates](#) doit aussi chercher de ce côté-là. À l'opposé, la France devrait offrir un paysage plus rassurant sur la question et pourtant, elle est aussi en voie d'américanisation à sa manière, avec une situation économique de plus en plus préoccupante. Deux nations différentes, mais dont les visages de la pauvreté peuvent parfois se ressembler.

« *Le système ne s'autorégule pas et, s'il n'est pas orienté, il sera incapable de transformer notre pauvreté actuelle en abondance possible.* » – John Maynard Keynes, 1934

« *Cette administration aujourd'hui, ici et maintenant, déclare une guerre inconditionnelle à la pauvreté en Amérique. J'exhorte le Congrès et tous les Américains à se joindre à moi dans cet effort.* » – L. B. Johnson. Discours sur l'État de l'Union, 8 janvier 1964

« *Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.* » – article 11, Préambule de la Constitution française de 1946

En 1934, l'économiste britannique [John M. Keynes](#) participait à une série d'émissions de radio dans laquelle il énonçait un paradoxe, celui de [la pauvreté dans l'abondance](#). Selon lui, il était possible de faire coexister une vaste production de richesses avec une pauvreté qui, loin de se résorber, pouvait même persister voire croître. Plus de 90 ans plus tard, la pauvreté n'a pas disparu de l'horizon des sociétés capitalistes ; elle s'est transformée voire aggravée. Elle est bien souvent le miroir de leurs dysfonctionnements et nous renseigne sur la pluralité des crises qui les traversent : crise du logement, de l'emploi, de l'industrie, etc., et la liste pourrait s'allonger.

Les États-Unis et la France méritent observation en la matière. Le premier incarne jusqu'à ce jour la première puissance au monde ; pourtant, un [récent article du New York Times](#) faisant écho à un rapport du *Annual Homelessness Assessment Report* (AHAR), indiquait que lors d'une nuit de janvier 2025, le nombre de sans domicile s'était élevé à 771480 personnes, soit 23 Américains sur 10 000. Quant à la France, l'un des principaux pays redistributeurs au monde (plus de 31,5 % de son PIB), son inquiétante situation économique nous montre une pauvreté croissante.

Comment comprendre que la nation américaine, dont le revenu n'a eu de cesse de croître, laisse ainsi persister une pauvreté endémique ? Comment entendre que la pauvreté en France résiste à la redistribution ? Le phénomène est donc multifactoriel. S'intéresser à la pauvreté et aux moyens de la combattre révèle les tensions qui pèsent sur l'État social, mais aussi sur les transformations qui affectent son organisation. C'est aussi mesurer les solidarités à l'œuvre dans la société et l'évolution des regards sur la pauvreté.

Mais comme l'affirme l'historien et philosophe contemporain [Marcel Gauchet](#), le véritable combat est celui des définitions.

## La pauvreté : définitions et mesures

Comme le souligne la statistique publique, définir un indicateur opérationnel de la pauvreté remplit une double fonction : celle de mieux cibler le phénomène et, partant, de trouver des moyens pour en réduire l'importance. Mais la pauvreté n'est pas facile à approcher.

Elle peut être saisie sous plusieurs angles. L'un des plus couramment utilisés est celui de la pauvreté au sens monétaire. Selon l'Insee, un individu ou un ménage est considéré comme pauvre lorsque son revenu est inférieur au seuil de pauvreté. En France, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian et correspond ainsi à un revenu disponible de 1 216 € par mois pour une personne vivant seule, et de 2 554 € mensuels pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans. En 2022, ce sont ainsi 9,1 millions de personnes qui vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire.

L'intensité de la pauvreté, qui mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la

population pauvre et le seuil de pauvreté, était de 19,3 % en 2022. Si cette mesure permet de comparer des revenus au sein de la population, elle ne rend pas compte des conditions de vie des foyers les plus modestes. C'est pourquoi l'approche de l'Insee met en lumière l'exclusion de pratiques et de consommation. Son indicateur reprend une nomenclature européenne, celle de l'indicateur européen de privation matérielle et sociale qui mesure l'incapacité de couvrir les dépenses liées à au moins 5 éléments de la vie sur les 13 jugés souhaitables pour avoir un niveau de vie acceptable. Concrètement, cette approche regroupe des éléments comme la capacité à changer de meubles, de paires de chaussures, d'avoir une chambre à soi, la salubrité du logement, la capacité à partir en vacances, de chauffer son logement, etc...

Début 2023, 13,6 % de la population française est en situation de privation matérielle et sociale. Selon l'Insee, ce taux se stabilise à un point au-dessus de la moyenne de la dernière décennie. Il y a donc matière à préoccupation. Dans le contexte récent d'augmentation des prix et de l'énergie, 1 personne sur 10 vit dans un ménage n'ayant pas les moyens de chauffer correctement son logement, et la même proportion vit dans un ménage n'ayant pas les moyens de manger un repas contenant des protéines tous les deux jours.

Mais il serait possible d'affiner davantage l'approche en essayant d'individualiser les revenus. Il faut différencier la pauvreté des niveaux de vie réels – ce avec quoi un ménage vit concrètement et qui détermine ses conditions de vie – et la pauvreté des ressources individuelles, en prenant alors en compte les revenus propres de la personne – non pas ce avec quoi vivent vraiment les personnes, mais ce qui leur revient individuellement. Cette deuxième mesure représente ce qui reste aux individus quand le couple se sépare, avant prestations sociales, et donne un indicateur de l'autonomie économique des personnes, et notamment des femmes.

On voit bien que la construction d'un indicateur amplifie ou réduit le phénomène. C'est ainsi que l'Insee a élaboré la notion de revenu arbitrage en retranchant au revenu disponible brut les dépenses pré-engagées (abonnement, loyers et autres) pour savoir ce qu'il reste réellement aux individus – autrement dit faire apparaître les arbitrages possibles d'un revenu.

Aux États-Unis, l'approche de la pauvreté est quelque peu différente. L'équivalent de l'Insee, le *U.S. Census Bureau*, utilise un ensemble de seuils de revenu monétaire qui varient selon la taille et la composition de la famille pour déterminer qui est dans la pauvreté. Ces seuils ne sont pas variables géographiquement parlant, mais ils sont mis à jour en fonction de l'inflation à l'aide de l'indice des prix à la consommation. Ces seuils ont été calculés à partir des années 1960 par Mollie Orshansky, économiste à la *Social Security Administration*. Ils ont été pensés à partir du coût d'un régime alimentaire minimum multiplié par trois pour tenir compte des autres dépenses familiales. Les seuils de pauvreté ont été pensés aussi à partir de critères mobilisant le logement ou les origines ethniques par exemple.

La définition officielle de la pauvreté utilise le revenu monétaire avant impôts et n'inclut pas les gains en capital et les avantages non pécuniaires comme le logement social ou encore *Medicare*, une assurance maladie accordée indépendamment du revenu et des antécédents médicaux aux personnes de plus de 65 ans. Ce dispositif, s'inscrivant dans la guerre contre la pauvreté menée par la présidence Johnson (1964-1968), fut cependant progressivement démantelé à partir du milieu des années 1970.

C'est ici la pauvreté absolue qui est considérée, ce qui rend la comparaison internationale avec les autres pays plus difficile. En effet, ce sont plutôt des approches en termes de pauvreté *relative* qui sont retenues.

## Une pauvreté relative américaine atypique plus intense qu'en France

Observer la pauvreté et ses visages, c'est aussi raconter l'histoire des promesses, des rêves et des déceptions d'une nation. La France a la passion de l'égalité, et les États-Unis se veulent une terre promise, l'espace des opportunités. Lors de son deuxième discours d'investiture, le président Obama affirmait d'ailleurs que son pays était « *une promesse* ».

Pourtant, les États-Unis, qui représentent la première puissance économique mondiale, abritent en leur sein une pauvreté multidimensionnelle et surtout de nature structurelle. Mi-septembre 2023, les données publiées par le *Census Bureau* ont montré une dégradation du taux de pauvreté et particulièrement pour les enfants américains. La fin des mesures de soutien mises en œuvre pour lutter contre l'impact social de la pandémie de 2019 a été fortement ressentie par des familles américaines. La volonté sincère de l'administration Biden d'améliorer le sort des plus défavorisés s'est heurtée aux limites du système de protection sociale américain insuffisamment protecteur. En 2022, on recensait près de 38 millions de pauvres aux États-Unis. Un Américain sur neuf et un enfant sur huit vivaient dans la pauvreté, mais 108 millions se situaient dans une situation intermédiaire d'insécurité économique avec un revenu au-dessous du seuil des 55 000 dollars annuels. Et la situation ne s'est pas améliorée depuis.

Quant à la France, elle affiche un taux de pauvreté de 14,4 %, soit 9 millions de personnes. Certes, en 2002, on dénombrait en France 1,4 million de pauvres supplémentaires. La pauvreté a connu un point bas dix ans plus tard, mais elle a progressé depuis lors. Le niveau de vie médian des pauvres stagne ; il a gagné seulement 60 € en 20 ans, passant de 772 € par mois en 2002 pour une personne seule à 832 € en 2022.

Par ailleurs, la question de la pauvreté n'est jamais loin de celle des inégalités de genre, d'origine ou encore socio-économiques. Ces dernières connaissent une progression significative depuis plus de quatre décennies et n'épargnent pas non plus la France, qui elle aussi est emportée dans un mouvement comparable à celui que connaissent les États-Unis, et ce malgré la force de son État social. Un chiffre évocateur : les États-Unis n'ont jamais réussi à faire descendre le taux de pauvreté en deçà des 10 % de la population.

Ici, on va recourir à une mesure en taux de pauvreté relative – même si aux États-Unis, la mesure se fait en termes absolus – et pour ce faire, on utilisera la mesure de l'OCDE qui rejoint pour partie celle de l'Insee : est pauvre la personne dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian. De la sorte, la pauvreté américaine s'élève à 18 %, loin de la France qui enregistre 8,5 % de pauvres dans sa population. Les États-Unis affichent donc une pauvreté supérieure à celle du Mexique (16,5 %).

Si l'on veut aggraver le paysage observé, il serait possible, à partir des estimations de la Banque mondiale, de considérer que l'équivalent aux États-Unis du 1,90 dollar par jour comme seuil de pauvreté serait de 4 dollars. Sur cette base, le nombre de pauvres dépasserait plus de 5 millions

de personnes. Pour le prix Nobel d'économie Angus Eaton, les Américains les plus pauvres seraient ainsi dans des situations comparables à celle des populations africaines et asiatiques très défavorisées.

Là encore, les mesures de la pauvreté sont clefs sur ce thème. Comme le rapporte l'Insee, si l'on utilise l'indicateur européen de mesure, la France voit sa pauvreté grimper à plus de 15 % de sa population. Elle se situerait au 14<sup>e</sup> rang dans ce domaine.

## **Pauvreté : des populations plus vulnérables et souvent stigmatisées**

En France comme aux États-Unis, la pauvreté est un cumul de vulnérabilités et produit inévitablement de la déliaison sociale. Aux États-Unis, la pauvreté n'a pas d'effet égalisateur entre les pauvres des différentes communautés. Elle est renforcée par des facteurs cumulatifs de classe sociale et de race. La dimension ethnique joue à plein aux États-Unis, puisque les Afro-Américains et les Hispaniques ont deux fois plus de chances d'être pauvres que les Américains blancs. Ce constat fait écho à un taux de chômage plus élevé dans ces populations ainsi qu'aux discriminations qu'elles subissent à l'embauche.

### ***Une pauvreté plus marquée en fonction de l'origine ethnique***

Cette plus forte pauvreté en fonction de l'origine se retrouve aussi en France. Il n'est pas surprenant que des concepts issus des sciences sociales américaines soient venus nourrir le débat public français. Des personnes en France sont dites racisées pour insister sur leurs origines ethniques comme facteurs de pauvreté et de discrimination. L'Insee rappelle ainsi qu'en 2022, 32,5 % des immigrés étaient pauvres et en particulier ceux nés en Afrique (37,5 %).

### ***Une pauvreté plus marquée des femmes aussi bien aux États-Unis qu'en France***

En ce qui concerne les femmes américaines, elles présentent un taux de pauvreté plus élevé que celui des hommes. En 2022, une femme adulte sur 9 souffrait de pauvreté, soit environ 15,5 millions de femmes, avec un taux de pauvreté 2 à 3 points supérieur à celui des hommes. 32 % des femmes seules se trouvaient sous le seuil de pauvreté en 2022 et 60 % des femmes seniors étaient pauvres.

Sans atteindre les mêmes proportions, la pauvreté concerne aussi davantage les femmes en France. Avec un seuil de pauvreté monétaire placé à 60 % du revenu médian, 15,1 % des femmes sont dans cette situation contre 13,8 % pour les hommes.

Mais là encore, il faut affiner le regard, car les écarts de revenus entre les hommes et les femmes pauvres, tout comme ceux entre les femmes riches, sont supérieurs à ceux du milieu de l'échelle sociale. Ainsi, les deux extrêmes de l'espace spatial partagent les mêmes écarts. Il en va de même pour les femmes retraitées. Les 10 % des femmes aux pensions les plus modestes ont des revenus personnels extrêmement faibles, inférieurs à 400 € par mois avant prestations sociales, soit 55 % de moins que les 10 % des hommes retraités aux revenus les plus bas. Près d'une femme retraitée sur trois touche personnellement moins de 858 € par mois. On peut aussi faire remarquer qu'en France, les familles monoparentales, nombreuses ou ouvrières, sont les plus

exposées à ce risque de pauvreté.

### ***L'exposition au risque de pauvreté est fortement inégalitaire***

On voit bien, malgré les différences de situation, combien ce sont les mêmes populations qui supportent le poids de la pauvreté. Il ne s'agit pas de dire que les autres catégories ne le connaissent pas, mais il y a une surreprésentation de certaines catégories. **La pauvreté nous raconte l'histoire d'un capitalisme financiarisé et désindustrialisé qui a réduit l'activité au profit de la spéculation.** Elle nous dit aussi que le regard sur les pauvres a changé depuis la fin des années 1970, discriminés bien souvent et suspectés de vouloir vivre aux crochets de la population active.

### ***Une pauvreté nettement territorialisée***

La pauvreté dans ces deux pays est territorialisée et là aussi, les rapprochements peuvent être intéressants. Dans le cas américain, les inégalités spatiales sont stables au cours des dernières décennies : « le sud profond », le sud-ouest central et la ceinture rouillée (*Rust Belt*) sont les régions les plus touchées. Dans l'État du Mississippi, presque 20 % de la population est pauvre ; en Louisiane c'est 18,65 %. Dans ces espaces, plusieurs problématiques s'intriquent comme l'enclavement des territoires, le niveau éducatif, la désindustrialisation ou les reconversions économiques difficiles.

La France connaît elle aussi une répartition de la pauvreté particulière : par exemple, les ménages retraités pauvres sont plus présents dans les milieux ruraux. Les ménages insérés dans l'emploi, mais percevant de faibles revenus du travail (en majeure partie des familles avec enfants) sont surreprésentés dans le quart nord-ouest et dans les anciennes régions Rhône-Alpes et Franche-Comté. Et les jeunes de moins de trente ans sont présents dans les milieux urbains et particulièrement dans le parc social (HLM).

### ***Derrière la montée de la pauvreté, des facteurs pluridimensionnels***

L'observation des facteurs qui concourent à la pauvreté dans ces deux pays révèle avec force les transformations qui ont affecté des sociétés pourtant différentes. Certes, des facteurs structurels propres à l'histoire de chacune des nations singularisent les trajectoires en la matière, mais **le cycle néolibéral ouvert à la fin des années 1970 a soufflé sur les deux continents et montre combien le visage de l'État social a été modifié, sans compter la flexibilisation du marché du travail encouragée à outrance, la désindustrialisation ou encore la financiarisation qui ont largement lacéré nos sociétés.**

La crise du logement a largement frappé ces deux sociétés. Aux États-Unis, la hausse des expulsions est préoccupante – plus de 3,6 millions par an en moyenne. On dénombrait plus de 1,3 million d'enfants sans domicile fixe aux États-Unis en 2018. Le logement absorbe plus de la moitié des revenus de la quasi-totalité des pauvres, et même 70 % pour un quart d'entre eux.

Le logement est aujourd'hui au cœur d'une véritable crise mondiale. La France n'est pas épargnée et la part des dépenses de logement dans les ménages les plus pauvres n'a eu de

cesse de croître : sans atteindre le niveau américain, les 25 % les plus pauvres consacrent 32 % de leurs revenus pour le logement. Les mal-logés représentent plus de 4,1 millions de personnes. Le nombre de sans domicile en France a doublé depuis 2012 pour atteindre 300 000 personnes. Le logement social est saturé.

L'un des effets particulièrement violents du cycle néolibéral est le développement des travailleurs pauvres : cela concerne plus de 6 millions de personnes aux États-Unis contre 2 millions en France. L'industrie aux États-Unis embauche plus d'un million d'intérimaires. La flexibilisation à outrance du marché du travail, le recours à des précaires au nom de la nécessaire « maîtrise des coûts » pour « préserver la compétitivité » a fait naître un scandale social. En effet, le travail ne protège pas de la pauvreté, mais y conduit plus ou moins directement.

À ces causes s'ajoute, aux États-Unis, une insécurité alimentaire majeure. Le nombre de ménages bénéficiant de coupons alimentaires est passé de 289 000 personnes en 1995, à 1,2 million en 2018. **34 millions de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire aux États-Unis.** En France, l'insécurité alimentaire touche plus de 3,5 millions de personnes. Elle concerne aussi des femmes seules avec enfant, des chômeurs et des jeunes non qualifiés. **37 % des Français se déclarent en insécurité alimentaire contre 11 % en 2015.**

L'accès à la santé est aussi un problème pour plus de 22 millions d'Américains, et cela malgré les efforts du *Obama Care* en 2010 pour élargir au plus grand nombre les soins de santé. Les personnes en situation de handicap souffrent tout particulièrement des limites de la protection sociale américaine. Le taux de pauvreté chez les handicapés serait au moins 2 fois plus élevé que celui du reste de la population. Près de la moitié des 25-61 ans vivant sous le seuil de pauvreté depuis au moins un an ont un handicap. Les femmes isolées et handicapées sont particulièrement concernées. Quant à la France, [le taux des personnes handicapées en situation de pauvreté est de 20 %](#) selon les données 2021 du ministère des Solidarités, soit plus de 850 000 personnes. Pour les personnes handicapées âgées de 15 à 59 ans, plus d'une sur quatre vit en situation de pauvreté (25,8 %) contre 14,4 % des valides.

Cet aller-retour entre la France et les États-Unis révèle des différences nombreuses, mais aussi des similitudes frappantes tant les facteurs de pauvreté sont souvent les mêmes et les publics les plus vulnérables aussi.

La France, qui s'était vantée d'avoir créé une société marquée par la moyennisation, voit la pauvreté se répandre et prendre des formes multidimensionnelles. Des années d'incurie en matière de logement, de chômage et de précarisation de la main-d'œuvre ou, plus récemment, le retour de l'inflation dans le champ alimentaire et énergétique ont ouvert la voie à un ensemble de précarités qui se renforcent entre elles. Les États-Unis, contrairement à une légende tenace, redistribuent aussi plus de 30 % de leur PIB, mais la raquette est trouée. Le non-recours, comme en France, est significatif et le *workfare* censé encourager l'activité en lieu et place de l'assistance a montré ses limites.

Cette nouvelle philosophie de l'État social reposait sur l'idée d'une responsabilisation accrue des chômeurs et sur le postulat très économique de « l'être calculateur ». En somme, l'individu

procéderait à des arbitrages entre travail et poursuite du chômage. Pourtant, malgré sa mise en œuvre aux États-Unis ou en France avec un contrôle accru des chômeurs (une réduction de leurs allocations dans le temps par exemple), ce *workfare* n'a pas réussi à réduire la pauvreté.

Dans ces deux pays, rien ne semble arrêter la dynamique de la pauvreté. Serions-nous aussi devenus Américains ? C'est en quelque sorte la mondialisation malheureuse qui se joue là...